Le jeudi 18 janvier 2024

Déclaration liminaire CSAL Assemblée Plénière du Gard

Monsieur le président,

Ce CSAL comme depuis plusieurs années n'est qu'une chambre d'enregistrement sur le fléchage des suppressions d'emplois, d'où le boycott de la première instance.
A l'ordre du jour également, le calendrier semestriel du CSAL Assemblée Plénière.
Nous avons suffisamment évoqué nos difficultés lors de notre dernière instance sur le sujet du dialogue social pour venir aujourd'hui en deuxième convocation échanger avec vous sur ce point.

Nous vous demandons à ce titre d'inverser l'ordre du jour et de commencer par ce sujet afin, que ce point ne soit pas traité « à la va-vite ».

Sur ce sujet nous apportons ici des propositions sur le calendrier des séances du CSAL AP ainsi que sur l'amélioration du dialogue social :

- **Nous vous proposons que pour chaque instance il soit précisé la date de deuxième convocation** en cas de vote à l'ordre du jour rejeté nécessitant une deuxième séance.
- **Nous vous proposons la tenue d'un CSAL AP à l'issue des mouvements locaux** afin d'échanger sur la situation emplois à l'issue du mouvement. Cela implique des mouvements locaux publiés au plus tard 3 ème semaine de juin et une tenue d'un CSAL la dernière semaine de Juin voire la première semaine de juillet.
- **Nous vous proposons qu'un point sur l'immobilier soit effectué à chaque instance.** Aujourd'hui ce point n'est pas prévu. Nous souhaiterions connaître l'avenir du site de Salomon Reinach. Lors de votre précédente intervention sur ce sujet nous avions compris que nous en saurions un peu plus sur l'avenir de ce site fin décembre 2023. Qu'en est il ?
- **Nous vous proposons également qu'au mois de mai soit intégrée une journée d'accueil des stagiaires B et A ainsi que** des contractuels arrivés. Nous précisions ici que d'autres directions comme celle du Haut Rhin ont proposé cette journée.
- **A ce titre nous souhaiterions avoir communication des entrées et sorties des contractuels et connaître la durée de leur contrat pour information.** Comment raisonnablement cette instance peut délibérer sur l'organisation du travail sans avoir tous les éléments ?

La force de tous
les agents de la DGFiP

Concernant le point emplois du Projet Loi de Finances 2024 seul point pour avis à ce CSAL AP, les débats sur l'exercice emplois dans les instances nationales comme locales n'ont jamais permis d'obtenir des emplois supplémentaires. Ces emplois étant fléchés par la loi de Finances, le débat comme la décision se sont fait ailleurs. Concernant les propositions de fléchage des suppressions d'emplois, elles n'ont jamais donné lieu à modification non plus.

Sur l'exercice emplois du Gard, nous souhaiterions aborder dans un premier temps le sujet des documents fournis dans cette instance :

Nous avons bien reçu le document Emplois pour ce CSAL dans le temps avec le fléchage et motifs des suppressions et créations d'emplois pour les Corps A, B et C.
Il ne nous manque que le A+. L'emploi d'Inspecteur Principal supprimé.
Quelle ligne du TAGERFIP, quel service et quel motif concernant la suppression de cet emploi ?

Est ce un oubli de votre part ?
Une non décision à ce stade ?
Dans ce dernier cas une convocation pour vote devra avoir lieu une fois votre décision prise.

Il en est de même concernant le poste de Géomètre supprimé, sur quel site, PTGC Alès ou Nîmes ?

Le bilan des emplois pour la DDFIP du Gard depuis sa création en 2009 est désastreux :

-254 emplois supprimés

Même si cette année nous n'avons que 3 suppressions d'emplois, il n'y a pas quoi se gargariser de la situation pour le Gard.

Proposer des suppressions d'emplois plus dans un service que dans un autre est une gageure quand le TAGERFIP actuel est le fruit des suppressions d'emplois décidés par des politiques sans de pertinentes justifications métiers.

Même à effectif complet, à ce jour, dans les services, les agents souffrent du manque d'emplois. Les organisations du travail ne sont pas en cause. Il n'y a tout simplement pas assez d'effectif. Les priorisations de missions qui se terminent par des abandons de missions se retrouvent dans tous les services. Quand ce n'est pas les nouveaux applicatifs qui désorganisent et rajoutent des tâches supplémentaires dans des services exsangues. GMBI de votre aveu même et de celui du DG par intérim en est le parfait exemple. Et ce malgré des alertes antérieures sur ce sujet.

Le management par des injonctions contradictoires du fait du manque d'effectif source de Risque psychosocial est présent partout, des services de direction aux services déconcentrés, ici dans le Gard et comme ailleurs à la DGFIP.

La force de tous
les agents de la DGFiP

Le désarroi des agents est palpable, seul un directeur qui se voile la face pourrait le nier.
Vous n'êtes pas homme à vous voiler la face monsieur le président.

Alors convenez-en : il manque des emplois pour assurer toutes les missions de la DDFIP. Il faut le dire dans cette instance afin qu'il soit annoté dans le Procès Verbal.

L'autre préoccupation de vos agents et des représentants du personnel SOLIDAIRES : les conditions de travail et l'ambiance thermique au travail.

Les agents souffrent de conditions de travail dégradées : des températures de prise de poste à 13 °C bien en deçà des 19 °C, nouvelle norme déjà bien critiquable

SOLIDAIRES demande un recensement des sites de la direction sur le bon démarrage des systèmes de chauffage pour de bonnes conditions de travail mais également pour une bonne maîtrise des coûts de l'énergie pour la direction. **Il ne suffit pas d'agiter le logo BERCY VERT pour se verdir.**
Les agents attendent d'abord d'avoir des températures aux normes pendant les heures de travail (7 h30 19h00).
A ce titre nous profitons de cette déclaration liminaire pour vous informer que lors de notre visite de poste sur le site de Bagnols sur Cèze, un des bureaux du SGC n'avait pas de système de chauffage et des chauffages d'appoints étaient proposés. Le bilan carbone ne va pas être au top sur ce site.

Sur le site de Salomon Reinach, nous avons appris que le prestataire est venu programmer un démarrage du site la veille de cette instance suite à notre interpellation de mardi. Nous nous satisfaisons du délai d'intervention rapide. **Toutefois,les membres SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES de la Formation Spécialisée souhaiteraient avoir le rapport d'incident du gestionnaire de site afin de confirmer le propos des agents. (défaut de fonctionnement depuis plusieurs jours).Nous voulons comprendre pourquoi il a fallu l'interpellation de SOLIDAIRES pour faire venir ce prestataire ? Nous souhaiterions également la transmission du rapport d'intervention du chauffagiste.**

Des locaux bien isolés seraient également appréciés, que d'énergie perdue, le bilan carbone de la direction n'est pas près de s'améliorer que se soit dans les bâtiments domaniaux comme les locaux en location comme celui de Saint Privat des Vieux. **SOLIDAIRES vous renvoie la encore à son interpellation sur ce site.** Des collègues sur Saintenac et sûrement ailleurs aussi en sont arrivés à scotcher leurs ouvertures de fenêtres afin d'éviter d'avoir le froid en direct. Comme un locataire le fait parfois quand il vit dans habitat insalubre.
Pauvre DGFIP , incapable de proposer à ses agents des locaux chauffés ou bien isolés, et qui se veut à la pointe de la technologie de l'Intelligence Artificielle.

La force de tous
les agents de la DGFiP

Pauvre FONCTION PUBLIQUE qui voit ses fonctionnaires perdre du pouvoir d'achat :

- Inflation 2023 : 5,8 % en face augmentation de +1,5 % et 5 points d'indice supplémentaires 5 points soit 20 € net / mois , la valeur du point a perdu 27 % depuis 1999.
- Inflation 2022 : 5,2 % en face augmentation de +3,5 %
- Inflation 2021 : +1,6 %
- Et une prévision d'inflation de la BDF sur 2024 de 2,5 % à minima.

Entre 2001 et 2011 augmentations le secteur privé +4,9 % dans le secteur public +2,1 %
Les indispensables revalorisations du SMIC entraînent l'ajout de maigres points d'indice sur les débuts de grille et génèrent des tassements de grilles entre le premier et le dernier échelon.

Ainsi la rémunération de plus d'un million d'agents publics tourne autour du SMIC .

Mais ce qui nous attriste le plus, monsieur le Président, tout comme vous je suppose, c'est la perte de notre capitaine, de notre mentor, de celui que nous aurions suivi au bout du monde presque, je veux bien sûr parler de Jérome, jéjé pour les intimes. Quel cap suivre maintenant ?

Tant de belles choses réalisées en 4 ans :

- le NRP, magnifique le NRP. Faire plus avec moins, ca fonctionne dans les campagnes de communication, dans la réalité beaucoup moins.
- GMBI, magnifique GMBI. Accident industriel prévu par les Cassandre que sont les OS, mais ignoré par la DG.
- Et puis il y a aussi les chantiers laissés à l'abandon, faute de chef de chantier.

Alors non, nous n'aurions pas dû la faire cette lettre ouverte qui lui était adressé, pour lui demander de s'expliquer sur la défiscalisation des indemnités de transfert de Neymar au PSG. Le lendemain , il annonçait son départ.

Le hasard sûrement !

L'État a perdu dans l'histoire 90 millions d'euros, mais qu'est ce que 90 millions, en rapport avec les performances de ce brésilien, cette formule 1 du foot, qui a fait rêver des millions de Français, et qui a fait gagner toutes ces champions league au PSG ! Ah, erratum, on nous informe que la formule 1 était plus souvent au stand ou chez le mécano que sur la piste et qu'au final, elle s'est barré en nous crachant dessus.
On nous dit aussi qu'avec les millions perdus, on aurait pu donner une prime d'environ 1000€ à tous les agents de la DGFIP, oui vous avez bien entendu, tous ! Ce même Jérôme Fournel, alors **dir cab de Darmanin** lui aussi impliqué dans ce scandale, qui lors de négociations salariales cruciales pour un grand nombre d'agents, nous a jeté à la figure quelques dizaines d'euros par an.

La force de tous les agents de la DGFiP

On nous demande d'être des fonctionnaires irréprochables soucieux du TRESOR PUPLIC, du financement du Budget de l'Etat. Quoi dire quand le premier de leur directeur a joué contre le camp de l'État non pas pour le développement économique ou de l'emploi mais pour du Football.

Un dégoût total nous prend, une immense colère nous saisit !

Alors, non, vous le comprenez, nous ne regretterons pas le père Fournel. Bon voyage chez Bruno Lemaire, et s'il est remplacé temporairement par le sympathique et jovial Antoine Magnant (sic), nous ne faisons guère d'illusions à propos de son successeur sur le dialogue social au niveau directionnel, tant le mépris des agents de la DGFIP est devenu à tous les niveaux décisionnels, un crédo.

Pour continuer à parler d'argent, nous avons le souvenir d'un prédécesseur à Macron qui voulait moins de fonctionnaires, mais mieux payés. Il a tenu sa promesse à moitié, il y a aujourd'hui moins de fonctionnaires, c'est une évidence en tous cas à la DGFIP, mais encore plus mal payés qu'au temps de Sarko.
Aujourd'hui ressort le vieux serpent de mer de la rémunération au mérite, évoqué publiquement par Macron il y a deux jours, qui, aux yeux de la majorité des français, nous fait passer une fois de plus pour des fonctionnaires privilégiés et planqués.

« Mieux rémunérer ceux qui se décarcassent, qui en font plus, mieux » ce sont les mots **du ministre de la destruction publique**, aussi appelée transformation publique. Avec toutes les suppressions d'emplois subies depuis 15 ans, et en faisant référence à ce qui a été dit en début de liminaire, nos collègues sont assurés de tous recevoir la prime maximum, car tous ou presque sont au taquet tous les jours, car ils n'ont pas le choix, car ils ont aussi et surtout le sens du service public.

D'une manière plus réaliste, et comme nous savons tous ici comment cela se passe dès qu'il y a des primes à distribuer, **il y aura des gagnants, des perdants et surtout de l'injustice**. Les exemples tirés des administrations où cela est déjà appliqué n'incitent guère à l'optimisme.

Pour conclure, Monsieur le Président, nous siégeons pour ce CSAL emplois, mais sans convictions ni motivation. Et avec une citation d'un grand philosophe, Coluche :

« C'est pas parce qu'ils sont nombreux à avoir tort qu'ils ont raison »

Il y avait aussi Audiard qui disait :

« qu'un intellectuel assis va moins loin qu'un con qui marche », mais ça c'est pour l'anecdote …… »

La force de tous
les agents de la DGFiP